

BARÈME QUALITÉ 2018

BARÈME QUALITÉ 2019



**L'ŒUF, UNE
PROTÉINE DURABLE
POUR UNE SAINTE
ALIMENTATION**

TABLE DES MATIÈRES

- 2** Message du président
- 4** Conseil d'administration et syndicats affiliés
- 6** Personnel de la Fédération
- 7** Comités de travail
- 8** Rapport des activités de la Fédération
- 10** Rapport du représentant du Québec aux POC
- 14** Marketing et Communications
- 17** Nos implications en 2018
- 19** Statistiques

MISSION

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) représente 157 producteurs d'œufs dont les fermes sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Le cheptel s'élève à plus de 5 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise 1,6 milliard d'œufs, un volume qui permet de répondre à la demande des consommateurs d'ici.

Créée en 1964, la FPOQ est le premier regroupement agricole spécialisé provincial à s'être doté d'un plan conjoint de mise en marché et de production. Les objectifs de ce plan sont de favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs, notamment par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux, en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur et en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et produits de haute qualité.

En plus d'administrer la gestion de l'offre, la structure organisationnelle de la FPOQ lui permet de s'impliquer dans la promotion des œufs auprès des consommateurs. Elle coordonne des campagnes de publicité et d'information visant notamment à mettre en valeur les qualités nutritives des œufs.

Les mécanismes en place permettent un approvisionnement exceptionnel et un choix d'œufs plus varié que jamais dans les marchés d'alimentation.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Paulin Bouchard
Président



C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec pour 2018-2019. Je tiens encore une fois à vous remercier de m'avoir accordé votre confiance à titre de président au cours de la dernière année. Ensemble, nous avons mené à terme plusieurs dossiers importants et réalisé bon nombre de projets sur lesquels je désire revenir brièvement.

Croissance de la filière

L'année 2018 s'est amorcée avec force, à la suite de l'annonce d'une allocation de contingents supplémentaires par le Conseil des produits agricoles du Canada. Ainsi, les Producteurs d'œufs du Canada (POC) nous ont donné l'aval pour l'émission d'une nouvelle allocation de plus de 226 000 unités de quota, ce qui représente l'équivalent d'environ 4,5 % de notre contingent provincial.

Puis, en décembre, le Conseil a également approuvé la demande de modifications soumises par les POC, afin de mettre en place l'augmentation de l'allocation pour l'année 2019. Ainsi, 1 443 475 poules supplémentaires pourront être mises en production au Canada cette année, dont 342 499 au Québec. L'allocation du Québec sera donc portée à 5 571 933 poules et la part de la province dans la production canadienne passera, avec cette augmentation, à 20,31 %. Ces deux allocations sont le miroir d'une croissance soutenue de la consommation d'œufs par la population québécoise et canadienne, à laquelle nous continuons de répondre fidèlement, avec une grande variété d'œufs frais, de la plus haute qualité et produits localement.

Enfin, les travaux pour finaliser la mise en place du nouveau coût de production à l'échelle nationale se sont poursuivis en cours d'année. L'intégration des systèmes enrichis à la formule conventionnelle permettra à tous les producteurs de recevoir un juste prix pour leurs œufs, peu importe le système de logements qu'ils utilisent. Cette formule aidera aussi les producteurs à respecter les échéances pour la conversion des logements prévues dans le nouveau Code de pratiques.

Mouvement pour la gestion de l'offre et ententes sur le commerce

En janvier, le Canada en est venu à une entente avec les 10 pays signataires de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Nous aurions souhaité que le gouvernement fédéral réajuste les accès octroyés au précédent accord de principe de 2015, puisque les États-Unis ne sont plus signataires de cet accord de commerce international, ces derniers s'en étant retirés suite à l'élection du président Trump. Cependant, la décision rendue fait en sorte que les autres pays signataires pourront approvisionner, sur une période de 16 ans, une part équivalente à 2,3 % du marché canadien des œufs de consommation. Le gouvernement fédéral collabore actuellement avec les offices de producteurs pour que ces nouveaux accès

soient les moins dommageables possible pour notre système et que des mesures d'atténuation soient mises en place, par l'importation de produits transformés majoritairement, par exemple.

Dans le même ordre d'idées, l'incertitude qui régnait autour de la survie de la gestion de l'offre pendant les négociations de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AÉUMC) s'est enfin dissipée en cours d'année. À mesure que nous avons pris connaissance du texte de cet accord signé par le gouvernement libéral, nous avons appris que l'accès consenti aux Américains pour les œufs de consommation totaliserait, à terme, 11,5 millions de douzaines d'œufs par année pour l'ensemble du marché canadien. L'échéancier pour l'entrée des œufs importés sera aussi réalisé progressivement, sur une période de 16 ans, comme celui du PTPGP. L'effet combiné de l'AÉUMC, du PTPGP et de l'accord qui lie actuellement le Canada à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) représentera, dans 16 ans, un total de 51,4 millions de douzaines d'œufs importés, soit environ 7 % de notre production intérieure actuelle. L'annonce de ces nouvelles concessions représente une perte pour notre secteur, mais nous avons tout de même la chance de pouvoir compter sur une filière agricole québécoise en croissance de plus de 33 % sur une période de 10 ans.

Ce fut donc une année très active pour le Mouvement pour la gestion de l'offre, car nous avons été très impliqués et mobilisés et avons fait plusieurs représentations politiques et gouvernementales afin de préserver notre production.

Politique bioalimentaire 2018-2025

Le 6 avril dernier, le gouvernement du Québec lançait la Politique bioalimentaire 2018-2025. Cette première politique bioalimentaire visait à mieux répondre aux attentes des consommateurs, tout en soutenant adéquatement les entrepreneurs et les organismes de nos secteurs d'activités. Conséquemment, une enveloppe budgétaire de 100 millions \$ (ajoutée aux 95 millions \$ déjà annoncés en novembre dernier) a été mise à la disposition des producteurs agricoles. Parmi les orientations les plus marquantes, mentionnons : doubler la superficie de la production biologique ; faire croître de 6 G \$ les exportations bioalimentaires ; et augmenter substantiellement la part du contenu québécois dans les produits achetés au Québec.

Bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, le secteur avicole a été écarté de certains volets visant à soutenir les investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique. Nous avons fait des représentations auprès des instances gouvernementales concernées, afin qu'elles comprennent bien le fardeau financier qui incombe aux producteurs avicoles quant à la conformité de leurs installations au nouveau Code de pratiques. Malgré tout, ce qu'il est important de retenir, c'est que notre secteur s'inscrit bien dans la nouvelle politique et que nous sommes sur la bonne voie, quant aux objectifs de développement.

Éclosions de maladies gérées par l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

L'année 2018 a été très préoccupante en raison du nombre élevé de cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (MG) auxquels nous avons dû faire face. En fait, l'EQCMA a connu sa plus importante éclosion de LTI depuis qu'elle a le mandat de coordonner les interventions pour cette maladie. L'éclosion dans Lanaudière a impliqué 11 sites de production, dans une zone à risque comprenant plus de 60 sites de production. Cette zone se situe dans la région ayant la plus haute concentration de volailles au Québec et est représentative de la diversité des types de volailles que l'on retrouve dans le secteur avicole.

En dépit de ces maladies qui ont dominé notre agenda au cours de la dernière année, l'EQCMA n'a pas perdu de vue la menace de maladies exotiques telles que l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle. Dans le cadre des travaux préparatoires du plan de mesures d'urgence de l'EQCMA, nous avons pu, à deux reprises, tester nos équipements d'euthanasie à la ferme, et nous en sommes satisfaits. Ces tests révèlent que l'équipement fonctionne très bien. Un autre projet qui a obtenu l'aval du conseil d'administration, et qui sera réalisé en 2019, est la mise en place d'une réserve stratégique de matériel de biosécurité, en collaboration avec les Services avicoles JGL.

En marge de celui-ci, un autre nouveau projet d'assurances a vu le jour en février 2019. En effet, le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a plusieurs objectifs, dont les principaux sont d'inciter à une déclaration rapide de toute suspicion de maladies ciblées par l'EQCMA, afin de minimiser les risques de crise majeure, d'améliorer la conformité des producteurs et des intervenants aux mesures de biosécurité préconisées pour le contrôle et l'éradication de la maladie, d'introduire une compensation pour couvrir certaines pertes découlant de l'application des mesures de biosécurité et d'offrir une couverture pour les troupeaux de reproducteurs en cas de MG.

L'importance d'avoir de bons programmes de biosécurité et de prévention des maladies à la ferme aura aussi guidé nos interventions aux audiences tenues par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur la demande de l'Union paysanne de déréglementer la production d'œufs jusqu'à 300 pondueuses. Nous demeurons profondément convaincus qu'un encadrement et un accompagnement des petites productions sont préférables à la déréglementation. Les parties en causes devraient connaître la position de la Régie sur le sujet dans la prochaine année.

Nouveau Guide alimentaire canadien

C'est le 22 janvier dernier que le nouveau Guide alimentaire canadien, qui mentionne que les œufs font partie des exemples de protéines à privilégier, a fait son entrée « sur les tablettes ». Nous avons été heureux de constater qu'ils ont été placés dans les sources de protéines importantes et de grande qualité. Il est nécessaire de mentionner qu'il y a différents niveaux de qualité quant aux sources de protéines et que la valeur biologique de la protéine des œufs entiers est la plus élevée, ce qui fait des œufs entiers une source de protéines de la plus haute qualité sur le marché. Enfin, dans le Guide, la section des conseils fait mention des œufs à plusieurs reprises. Nous nous réjouissons donc à la perspective de continuer à promouvoir la

consommation d'œufs dans le cadre d'une saine alimentation et constatons que la porte est ouverte pour que nous continuions à nous démarquer en tant que filière.

Responsabilité sociale

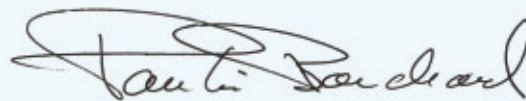
Dans la dernière année, nous avons aussi été très actifs dans la promotion des œufs dans divers événements, afin d'informer le public, conserver un momentum de croissance et maintenir une belle visibilité pour notre secteur de production. Nous avons maintenu notre implication sociale et offert notre soutien à plusieurs fondations, notamment à la Fondation OLO. Vous avez d'ailleurs été très nombreux à participer à l'Omnium de golf des producteurs d'œufs du Québec. Je tiens à vous remercier du fond du cœur d'avoir fait de cette 17^e édition un franc succès. Le 22 août dernier, les producteurs d'œufs du Québec ont recueilli la somme de 77 000 \$ lors de leur Omnium de golf annuel, au profit de la Fondation OLO. Grâce à cette dernière contribution, c'est plus de 750 000 \$ que nous avons remis à cette fondation depuis 2002.

De nouvelles ressources au sein de la Fédération

2018 aura connu de nombreux changements dans les ressources humaines de la Fédération. En effet, il y a eu beaucoup de mouvements au sein de notre équipe et nous avons accueilli 4 nouvelles ressources. Suite au départ de Serge Lebeau, de Nicolas Picard et de Denise Boivin, c'est avec enthousiasme que nous avons embauché M^e Marie-Ève Gagné, à titre de Secrétaire corporative et affaires juridiques, Marie-Isabel Martineau, au poste de Directrice marketing, Laurence Tremblay-Gillet, à titre d'adjointe administrative, ainsi que Lise-Anne Girard, qui occupe un tout nouveau poste de Coordinatrice inspection, audits et application de programmes.

En terminant, je ne saurais passer sous silence l'excellent travail effectué par l'équipe au cours de l'année. J'aimerais vous remercier, tous et toutes, pour votre appui et votre engagement au sein de notre Fédération. Merci à mes collègues du conseil d'administration ainsi qu'aux membres de l'exécutif pour leur vision et leur collaboration; merci aussi à nos employés qui nous appuient sans relâche dans nos défis quotidiens et qui font de nos projets des réussites. Le succès de notre Fédération repose sur notre travail collectif et sur notre dévouement envers notre profession.

Merci,



Paulin Bouchard
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SYNDICATS AFFILIÉS

Depuis 2012, la Fédération est constituée de producteurs d'œufs regroupés en trois syndicats régionaux : le **Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de l'Est du Québec** (Québec/Beauce, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Est-du-Québec/Bas-Saint-Laurent), les **Producteurs d'œufs des deux rives** (Rive-Nord et Nicolet/Sherbrooke) et le **Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de l'Ouest du Québec** (Outaouais-Laurentides/Abitibi-Témiscamingue et Saint-Hyacinthe/Saint-Jean Valleyfield).

Chacun de ces trois syndicats régionaux doit élire un président et deux vice-présidents, qui siègeront au conseil d'administration de la Fédération.

À l'Assemblée générale annuelle de la Fédération, les producteurs élisent, parmi les neuf administrateurs, les personnes qui formeront le conseil exécutif, soit : le président, le 1^{er} vice-président et le 2^e vice-président de la Fédération.

Ouest du Québec :

Jean-Philippe Désilets, président (5)
Maryse Labbé, 1^{re} vice-présidente (7)
Maurice Richard, 2^e vice-président (2)
André Young, secrétaire (absent)

Est du Québec

Paulin Bouchard, président (4)
Sylvain Lapierre, 1^{er} vice-président (6)
Nicholas Tremblay, 2^e vice-président (absent)
Alain Roy, secrétaire (absent)

Deux rives

Gislain Houle, président (1)
Danny Guillemette, 1^{er} vice-président (3)
Emmanuel Destrijker, 2^e vice-président (8)
France Trudel, secrétaire (absente)



CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION



Sylvain Lapierre,
2^e vice-président (1)

Paulin Bouchard,
Président (2)

Gislain Houle,
1^{er} vice-président (3)



De gauche à droite :

Gislain Houle (1), Maurice Richard (2),
Danny Guillemette (3), Paulin Bouchard (4),
Jean-Philippe Désilets (5), Sylvain Lapierre (6),
Maryse Labbé (7), Emmanuel Destrijker (8),
Nicholas Tremblay (absent)

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Pour mettre en application les mandats reçus par l'Assemblée générale et assurer l'intendance des services offerts aux producteurs d'œufs, les dirigeants de la Fédération peuvent compter sur une équipe dévouée de 15 employés. Le président de la Fédération assure également les fonctions de directeur général.



De gauche à droite :

Laurence Tremblay-Gillet, adjointe administrative (1), **Marie-Andrée Therrien**, adjointe administrative (2), **Jean-Paul Samson**, représentant poulettes et vaccins (3), **Richard Samson**, représentant inventaire et qualité (4), **Johanne Lacroix**, responsable du produit industriel et du développement informatique (5), **Madélyne Therrien**, technicienne administration du contingentement (6), **Lise-Anne Girard**, coordonnatrice inspection, audits et application de programmes (7), **Pascale Émond**, secrétaire-réceptionniste (8), **Angèle Hudon-Tanguay**, responsable qualité, convention et développement de programmes (9), **Nathalie Gaulin**, responsable contingentement, recherche et environnement (10), **Denis Frenette**, directeur général adjoint (11), **Marie-Ève Gagné**, secrétaire corporative et affaires juridiques (12), **Marie-Isabel Martineau**, directrice marketing (13), **Benjamin Gagnon**, conseiller aux communications (absent), **Denis Beauvilliers**, représentant inventaire et qualité (absent).

Crédit photos : Rodolphe Beaulieu

COMITÉS DE TRAVAIL 2018-2019

Production

Ce comité traite de dossiers liés à la production, à la réglementation et à la qualité. Il analyse les problématiques qui lui sont soumises et recommande au conseil d'administration de la Fédération les mesures à prendre.

Gislain Houle (responsable), Maryse Labbé, Sylvain Lapierre, Maurice Richard, Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Johanne Lacroix, Madélyne Therrien et Marie-Ève Gagné (secrétaire).

Recherche et vulgarisation

Ce comité a pour mandat de proposer différents projets de recherche concernant la production et la mise en marché des œufs. Il assure le lien entre la Fédération et les centres de recherche impliqués dans ces projets.

Nicholas Tremblay (responsable), Jean-Philippe Désilets, Sylvain Lapierre, Maurice Richard, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, et Marie-Ève Gagné (secrétaire).

Partenaires externes :

*Martine Boulianne (Faculté de médecine vétérinaire)
Steve Côté (consultant).*

Environnement

Ce comité analyse et recommande à la Fédération les mesures à prendre en matière d'agroenvironnement.

Jean-Philippe Désilets (responsable), Danny Guillemette, Maryse Labbé, Maurice Richard, Denis Frenette et Nathalie Gaulin (secrétaire).

Promotion

Le comité de promotion évalue et recommande les orientations et les stratégies à prendre en matière de promotion et de publicité des œufs du Québec.

Gislain Houle (responsable), Jean-Philippe Désilets, Emmanuel Destrijker, Sylvain Lapierre, Nicolas Picard, Benjamin Gagnon et Marie-Ève Gagné (secrétaire).

Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs

Sylvain Lapierre (responsable) et Johanne Lacroix (coordonnatrice), Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Madélyne Therrien.

Partenaires externes :

David Beauvais - FRAQ, Patrick Côté, producteur, Donald Desharnais, producteur, Mélanie Deslandes - CIBC, Paul Doyon (UPA), Christian Grenier - Banque Royale, Catherine Thibault (FAC) et Vincent Larouche (BMO).

Programme aide au démarrage - vente directe

Sylvain Lapierre (responsable), Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Madélyne Therrien (secrétaire).

Partenaires externes :

Représentants des organisations suivantes : AMPQ, CAPÉ, ÉQUITERRE, MAPAQ, FRAQ et UPA.

Production d'œufs destinés aux vaccins

Ce comité soutient la mise en place des différents règlements concernant la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins.

Gislain Houle (responsable), Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Johanne Lacroix, Jean-Paul Samson et Marie-Ève Gagné (secrétaire).

Partenaires externes :

Claude Boire, Gilles Cyr, Pierre Houde, Roger Major, Danny Mapp, Julie Morin, Luc Morin, Germain Paquette, Steve Paquette, Patrick Poulin.

Comité de poules de réforme

Le comité poules de réforme a pour mandat d'améliorer le bien-être des poules lors du transport vers l'abattoir.

Denis Frenette, Gislain Houle, Nicholas Tremblay, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard et Angèle Hudon-Tanguay.

Partenaires externes :

Représentants de l'ACIA, du MAPAQ et des partenaires de l'industrie.

Comité fournisseurs d'équipements

Ce comité a pour but de sensibiliser les fournisseurs d'équipements des exigences de bien-être animal en matière de logement des poules pondeuses.

Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Madélyne Therrien, Jean-Paul Samson et nos partenaires de l'industrie.

Comité conjoint FPOQ-ÉPO

Ce comité a pour mandat d'identifier et proposer différentes options à la gestion de la production des poulettes du Québec afin d'optimiser les frais d'exploitation.

Paulin Bouchard, Gislain Houle, Sylvain Lapierre, Denis Frenette, Marie-Ève Gagné.

Partenaires externes :

Conseil d'administration des ÉPO.

Expertise du programme d'encadrement des antibactériens

Groupe-conseil en soutien technique pour résoudre des problèmes ponctuels liés au programme d'encadrement des antibactériens.

Nicholas Tremblay (responsable), Denis Frenette, Angèle Hudon-Tanguay et Marie-Ève Gagné (secrétaire).

Partenaires externes :

Martine Boulianne, Patrice Brochu, Diane Brodeur, Yvan Lacroix et Benoît Lanthier.

Camera-Ready

Ce comité a pour mandat d'accompagner les producteurs lors de problème en matière de salubrité.

Maurice Richard (responsable), Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Angèle Hudon-Tanguay (secrétaire).

COMITÉS EXTERNES

Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Comité exécutif

Emmanuel Destrijker

Comité du coût de production (CDP)

Emmanuel Destrijker

Comité de la recherche

Denis Frenette

Comité de gestion de la production

Denis Frenette

Comité du marketing et de la nutrition

Emmanuel Destrijker

Mouvement pour la gestion de l'offre

Paulin Bouchard, Denis Frenette et Benjamin Gagnon.

Comité de suivi de la mise en œuvre du plan stratégique du secteur des œufs de consommation du Québec

Paulin Bouchard, Gislain Houle, Sylvain Lapierre, Denis Frenette et Marie-Ève Gagné.

Partenaires externes :

Hélène Bergeron et David Surprenant (MAPAQ), Julie Coates (AAC), France Perreault (EPQ), Serge Lefebvre (Groupe Nutri), Renald Mercier (TrownNutrition), Éric Bienvenue (Couvain Boire & Frères), Ted Hudson (Fermes Bumbrae), Jean-Yves Lavoie et René Bergeron (Coop fédérée).

Groupe de concertation sur le secteur des grains

Maurice Richard, Jean-Philippe Désilets (substitut).

Comité sur la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Denis Frenette et Gislain Houle.

Comité épidémiologique du gouvernement du Québec

Paulin Bouchard et Denis Frenette.

Comité Rendez-vous avicole (AQINAC)

Jonathan Gauvin.

EQCMA

Paulin Bouchard, Donald Desharnais et Denis Frenette.

ARIOCC

Paulin Bouchard, Maurice Richard, Nicholas Tremblay (substitut).

APOQ

Membres du C. A. de la Fédération.

Table de concertation sur la production biologique

Serge Lefebvre, Annie Bérard (substitut) et Nathalie Gaulin.

Comité sur la souveraineté alimentaire

Sylvain Lapierre.

Comité sur le transport et la manipulation des oiseaux

Gislain Houle et Denis Frenette.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION 2018

M^e Marie-Ève Gagné
Secrétaire de la Fédération



L'année 2018 fut riche en dossiers chauds ! Vos représentants ont été fort occupés à faire valoir vos intérêts sur la scène provinciale, nationale et même internationale. Le moment est venu de vous présenter le bilan des activités des instances et comités de votre Fédération.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL EXÉCUTIF

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni à 15 reprises et le conseil exécutif s'est quant à lui réuni à 12 reprises.

LES COMITÉS DE LA FÉDÉRATION

Chaque année, le conseil d'administration de la Fédération donne le mandat à différents comités de lui faire des recommandations concernant des enjeux spécifiques. Cette année, une dizaine de comités se sont réunis à cette fin.

Comité de production

Le comité de production s'est réuni à deux reprises. Il s'est principalement occupé d'étudier les questions découlant de la simplification des programmes à la ferme et de répondre aux nombreuses questions soulevées par l'actualisation, voire la réforme, des programmes nationaux de salubrité et de bien-être animal. De plus, il a émis des recommandations en ce qui concerne l'établissement de normes de production adaptées aux producteurs exploitant des troupeaux de 3000 poules et moins.

Comité de recherche et vulgarisation

Le comité de recherche et vulgarisation s'est réuni à deux reprises en 2018. Ce comité suit différents projets de recherche qui pourraient permettre de développer de nouveaux débouchés de marché pour l'œuf, notamment le projet d'enrichissement des œufs à la vitamine D, le projet d'extraction de molécules de l'œuf pour le développement d'anticorps, le projet étudiant l'impact des logements alternatifs sur la santé des poules, le projet sur la prolongation du cycle de ponte et le projet du pôle d'expertise sur la transformation des œufs. Mentionnons également que le comité de recherche et vulgarisation a suivi l'étude visant à déterminer la prévalence de la bronchite de souche *Delmarva* et identifier une méthode de diagnostic pouvant remplacer la nécropsie.

Comité d'expertise du programme d'encadrement des antibactériens

Le comité d'expertise du programme d'encadrement des antibactériens s'est réuni en 2018, afin d'évaluer des pistes de solutions pour pallier la problématique découlant de l'interdiction d'usage des tétracyclines sans période de retrait.

Comité environnement

Ce comité s'est réuni à deux reprises au cours de l'année. L'impact environnemental de la production de protéines animales constitue un sujet d'intérêt grandissant pour le consommateur et un argument couramment mis de l'avant pour promouvoir la protéine végétale. Le comité environnement a donc entamé divers travaux afin d'élaborer des stratégies visant à réduire l'empreinte écologique de la production d'œufs et de développer des messages clés pour la communication auprès du grand public.

Comité promotion

Ce comité a tenu une réunion, afin de faire le point sur l'avancement des différents projets marketing en cours. À cette occasion, l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) a présenté les résultats d'un sondage visant à déterminer les attentes des consommateurs en ce qui concerne la cuisine des camions de rue (*foodtruck*). Les recettes de rue « classiques » et réactualisées sembleraient avoir la faveur des consommateurs, dans le cadre de ce type d'expérience culinaire.

Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2018. La première réunion avait pour objet de valider la méthode d'intégration des données découlant de la dernière étude sur les coûts de production. La réunion de fin d'année visait, quant à elle, à faire le point sur le démarrage de la saison de production, sur l'avancement des négociations entre les couvoirs et le fabricant de vaccins et, enfin, à informer les producteurs sur la prime qui serait perçue pour la couverture d'assurance du Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ).

Comité de suivi de la mise en œuvre du plan stratégique du secteur des œufs de consommation du Québec

L'année 2019 marquera la fin de la planification stratégique quinquennale ayant pris effet en 2014. Pour sa prochaine planification stratégique, la Fédération a formé un comité composé de membres de son conseil d'administration, de membres de la filière et de représentants gouvernementaux. Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2018, afin d'élaborer une planification stratégique pour la filière ovoicole québécoise qui s'appliquera à la période 2019-2023/24. Cet outil permettra de guider les actions et priorités tant de la Fédération que de ses partenaires, dans le but de répondre adéquatement aux défis du secteur et d'optimiser son potentiel au cours des cinq prochaines années.

Comité d'évaluation du projet pilote – Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe (500 pondueuses)

Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2018. Dans un premier temps, le comité a passé en revue les activités des bénéficiaires ayant démarré la production. Une deuxième réunion a été tenue pour procéder à l'évaluation des candidatures déposées en 2018. Pour cette troisième édition, cinq candidats ont ainsi obtenu le droit d'exploiter un troupeau d'au plus 500 pondueuses. Par la suite, une autre réunion, à laquelle les bénéficiaires actuels ont été conviés, a été organisée dans le but de discuter des opportunités et des défis à relever dans le cadre de ce projet.

Comité d'évaluation du Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6000 pondueuses)

Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2018, afin d'évaluer les candidatures reçues. Cette évaluation a donné lieu à un tirage au sort grâce auquel monsieur Kevin Richard, de Saint-Jude, en Montérégie, est devenu le 15^e bénéficiaire de ce programme.

Comité sur le placement de lots

Ce comité s'est réuni une fois en 2018, dans le but d'optimiser la gestion du chargement, du transport et de l'abattage et ce, à la lumière des prévisions de sorties de troupeaux pour la période 2018-2019. Cet exercice vise essentiellement à prévoir et minimiser les défis rencontrés lors de périodes d'achalandage accrues.

LA MISE EN MARCHÉ

Convention de mise en marché des œufs de consommation du Québec

Les représentants de la Fédération et des classificateurs se sont rencontrés à deux reprises en 2018, afin de faire le point sur la mise en marché des œufs au Québec. Les rencontres ont principalement porté sur la mise en place du programme Assurance qualité des œufs (AQO) des Producteurs d'œufs du Canada, sur l'évaluation des surplus de l'année, sur la mise en place d'un projet concernant la qualité des œufs, la direction du produit, le coût de production et la transition vers les logements enrichis ainsi que la révision des déclarations au produit industriel, afin d'améliorer l'écoulement des œufs sur le marché de table.

LA RÉGLEMENTATION

Modifications réglementaires

En 2018, 22 demandes d'approbation de règlements ont été déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Parmi celles-ci, on compte la demande d'approbation du Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe (500 pondueuses) ainsi que la demande concordante d'adaptation des normes de production pour les producteurs exploitant des troupeaux d'au plus 3000 pondueuses. Ces dernières demandes ont été entendues par la Régie au cours d'une large consultation effectuée en séances publiques, durant lesquelles la demande de hausse du hors quota de l'Union paysanne a été entendue. La Fédération et les Éleveurs de poulettes du Québec ont également travaillé à répondre aux différentes questions de la Régie concernant leur demande conjointe d'approbation de la fusion des plans conjoints. Des séances publiques ont été tenues à cet effet au tout début de l'année 2019. En 2018, la Fédération a également entrepris de simplifier ses programmes à la ferme, afin de réduire, pour les producteurs, le nombre de visites de certification et de registres ou de documents à conserver.

Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

Parmi les modifications réglementaires approuvées en 2018, l'une d'entre elles a permis la tenue, au mois d'août, d'une séance extraordinaire du système centralisé de vente de quota. Lors de cette séance, 30 543 unités de quota ont été offertes en vente.

Contributions et allocations

En 2018, la contribution chargée pour l'administration du Plan conjoint a été réduite de 0,058 \$/douzaine/période, essentiellement en raison d'une diminution des frais de gestion du produit industriel. Toutefois, la contribution spéciale chargée sur les pondueuses issues des allocations supplémentaires est quant à elle passée de 2,63 \$ à 5,05 \$/pondeuse/année.

Enfin, les Producteurs d'œufs du Canada ont adopté pour l'année 2018 une augmentation de l'allocation nationale équivalant à 869 934 pondueuses. De ce nombre, 226 805 pondueuses ont été attribuées au Québec, portant l'allocation de la province à 5 229 434 pondueuses, soit 20,12 % des parts de marché de la production canadienne.

LES AUTRES IMPLICATIONS DE LA FÉDÉRATION

Dossiers nationaux

En 2018, les Producteurs d'œufs du Canada ont tenu cinq réunions publiques de leur conseil d'administration et un grand nombre de rencontres de leurs divers comités. Plusieurs sujets d'importance y ont été abordés, notamment la renégociation de l'Accord fédéral-provincial, la mise en œuvre de la dernière étude concernant les coûts de production et la transition vers les logements enrichis, les frais de service et la révision des programmes à la ferme, notamment pour adapter les pratiques et normes de logement au plus récent Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondueuses, rendu public en 2017.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

En 2018, le conseil d'administration de l'EQCMA s'est réuni à cinq reprises. Le point phare de l'année 2018 a été l'aboutissement des démarches auprès des autorités gouvernementales pour mettre en application le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ). Cette couverture d'assurance vise à couvrir certaines pertes liées à l'éclosion de maladies telles que les maladies déclarables à l'ACIA, la laryngotrachéite infectieuse ou la mycoplasme *Mycoplasma gallisepticum*.

Autres activités

En plus de ses comités internes, la Fédération participe à divers comités externes, et ses représentants siègent aux instances de l'Union des producteurs agricoles. La Fédération veille à entretenir de bonnes relations avec les autorités gouvernementales, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Conseil des produits agricoles du Canada, les offices de producteurs sous gestion de l'offre et ses partenaires de la filière, dans l'optique de favoriser une meilleure compréhension des enjeux, ainsi que la mise en œuvre de solutions collectives et durables.

Marie-Ève Gagné
Secrétaire de la Fédération

RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU QUÉBEC AUX POC

Emmanuel Destrijker
Représentant du Québec aux POC



Lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur l'année 2018, on constate que les producteurs d'œufs canadiens sont en meilleure posture qu'il y a à peine un an. Bien que les choses n'aient pas toujours été en notre faveur, il y a quatre raisons de se sentir confiants cette année :

- les différends commerciaux qui ont suscité tant d'anxiété tout au long de l'année ont été réglés, mettant ainsi fin à l'incertitude quant à l'avenir ;
- maintenant que nous savons ce qui nous attend, nous pouvons élaborer des stratégies pour atténuer les effets négatifs des accords commerciaux ;
- notre industrie continue de croître ;
- nous avons fait des progrès considérables dans les secteurs non commerciaux, même s'ils ont peu retenu l'attention des médias, en 2018.

Commerce

Le commerce a été le sujet de l'année. Le Partenariat transpacifique a été remis en question dès que les États-Unis en ont annoncé leur retrait, en 2017. Au début de 2018, les 11 autres pays signataires se sont entendus pour donner une deuxième vie à l'accord, sous un nouveau nom, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, ou PTPGP.

Bien que le PTPGP offre d'énormes possibilités au Canada, nous avons été déçus d'apprendre que les concessions en matière d'accès aux marchés convenues à l'égard des œufs dans l'accord initial, principalement en réponse aux demandes des États-Unis, n'ont pas été suspendues, et ce, même si les États-Unis ne font pas partie de l'accord renouvelé.

Ce résultat a exercé une pression plus grande encore sur les négociations qui ont eu lieu pour l'Accord de libre-échange nord-américain, qui se sont également conclues en 2018, avec l'annonce du nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada. À mesure que les pourparlers avançaient, il devenait évident que, même si le gouvernement canadien avait l'intention de défendre la gestion de l'offre, la possibilité que les producteurs étrangers aient un accès plus important à notre secteur subsistait.

Lorsque l'entente a finalement été conclue, ce sont nos collègues du secteur laitier qui ont été les plus durement touchés, et les répercussions se sont également faites sentir dans le secteur de la volaille. Même si, une fois de plus, nous avons été déçus du résultat, il est rassurant de savoir que ces négociations houleuses ont pris fin.

De plus, maintenant que nous connaissons les règles, nous pouvons mettre en œuvre des stratégies pour en atténuer les répercussions négatives.

Croissance

Au bout du compte, il est important de se rappeler que notre industrie continue de croître. L'année 2018 marque la 12^e année de croissance soutenue de notre industrie, les ventes d'œufs en coquille enregistrées pour les trois premiers trimestres de l'année ayant augmenté de 4,1 %. Au cours de la même période (de janvier 2018 jusqu'à aujourd'hui), 700 000 pondeuses supplémentaires ont été ajoutées à la production, ce qui renforce notre capacité à répondre à cette demande croissante, avec des œufs produits dans les fermes canadiennes.

Progrès

En 2018, nous avons réalisé d'importants progrès sur plusieurs fronts, en misant sur la collaboration au sein de l'industrie et sur notre engagement à l'égard de l'amélioration continue. Le nouveau programme Assurance qualité des œufs (AQO), par exemple, est l'aboutissement d'une initiative à l'échelle de l'industrie et d'efforts déployés pendant des décennies, pour établir et mettre en œuvre des normes d'assurance de la qualité. Une grande partie de 2018 a été consacrée à travailler, avec notre chaîne d'approvisionnement, à créer des partenariats, afin que l'affichage de cette marque de qualité sur les boîtes d'œufs se concrétise en 2019.

Nous avons aussi réalisé des progrès en ce qui a trait à la mise à jour des exigences du Programme national de soins aux animaux. Une fois son processus de refonte terminé, ce programme de longue date sera aligné sur les exigences de la version révisée du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses. Alors qu'on prévoit la mise en œuvre du programme mis à jour, au plus tôt, en 2020, un nouvel ensemble d'exigences de formation liées au logement des poules entrera en vigueur en 2019. L'objectif de ces normes intérimaires de logement est d'approfondir la compréhension des nouvelles exigences en matière de logement qui feront partie du Programme de soins aux animaux remanié. Ces nouvelles normes offriront une orientation immédiate aux producteurs et aideront à déterminer les changements qui devront être apportés aux fermes.

Regard vers l'avenir

En 2019, nous continuerons de travailler à l'élaboration de stratégies d'atténuation des répercussions liées aux accords commerciaux et de programmes à long terme, comme l'AQO et le Programme de soins aux animaux. Ces derniers démontrent notre engagement à fournir aux Canadiens des aliments de qualité produits ici, tout

RAPPORT REPR

en visant à continuellement améliorer les conditions des poules pondeuses. Nous chercherons également à faire croître notre industrie. Une façon d'y arriver sera de mettre l'accent sur la valeur des œufs produits au Canada. Des sondages ont montré que les Canadiens sont désireux d'acheter non seulement des aliments nutritifs et abordables, mais aussi des aliments produits par des Canadiens, pour les Canadiens.

Nous chercherons, en 2019, à transmettre ce message. Les progrès que nous avons réalisés pour ouvrir notre industrie aux autres, par des visites de fermes, des réunions, des événements, des activités de sensibilisation et une présence dans les médias sociaux, sont sans précédent. Ces initiatives continueront de rappeler aux Canadiens les avantages de la gestion de l'offre.

Les élections fédérales prévues pour octobre 2019 offrent une autre occasion de rehausser le profil de notre industrie. Les Producteurs d'œufs du Canada continueront de rappeler à tous les partis politiques que les producteurs d'œufs, nos collectivités et notre économie font très bon ménage, grâce à la gestion de l'offre. Ces efforts nationaux sont appuyés par vos initiatives locales visant à faire valoir nos fermes, notre façon de produire des œufs et le système qui rend tout cela possible.

En terminant, je tiens à exprimer ma gratitude à mes collègues de la table nationale et de ma province. Je tiens également à remercier le personnel et les familles de producteurs, qui travaillent sans relâche à rendre notre industrie toujours meilleure.



Emmanuel Destrijker
Représentant du Québec aux POC



PRODUCTION ET RECHERCHE

Denis Frenette, agr.

Directeur général adjoint



Bronchite de souche Delmarva

Contrairement à l'année 2017, au cours de laquelle plusieurs troupeaux de poudeuses affectés par la bronchite de souche *Delmarva* (DMV) avaient dû être éliminés à la suite de développements de fausses poudeuses, une diminution significative des cas a été constatée en 2018. Selon les rapports du MAPAQ, la souche de bronchite DMV demeure néanmoins la principale souche de bronchite identifiée au Québec. Toutefois, tout porte à croire que la virulence est moindre, ce qui pourrait expliquer, en partie, la diminution des cas de fausses poudeuses. Le programme de soutien en cas de maladies aviaires mis en place par la Fédération est toujours en vigueur. Les résultats de l'étude de prévalence ont démontré que trois régions au sud du Saint-Laurent ont été touchées par un cas de DMV. Malheureusement, l'enquête épidémiologique n'a pas permis d'établir de facteur de risque ou de lien commun entre les différents cas.

Vente directe

Le Programme d'aide au démarrage pour la vente directe a accueilli cinq nouveaux producteurs, qui seront en production en 2019. Ce programme a jusqu'à présent permis le démarrage de 14 nouveaux producteurs dédiés à la vente directe, qui desservent les principales régions du Québec. La mise en marché locale pendant la saison froide demeure un enjeu de taille pour ces producteurs, puisque la majorité des marchés publics ne sont ouverts que de mai à octobre. Ce programme vise à combler ce type de marché de manière ordonnée et responsable, en s'assurant que les producteurs sélectionnés respectent des normes reconnues de salubrité, de santé et de bien-être des oiseaux qui assurent au consommateur un produit sain et des oiseaux soignés adéquatement. Ce genre d'initiative a toujours la cote auprès de nos gouvernements et de certains consommateurs. Nous devons donc nous assurer d'une mise en marché structurée, qui satisfasse les intérêts de tous les intervenants.

La décision de la RMAAQ en ce qui concerne le seuil minimum de production sans quota, qui devrait être rendue dans les prochains mois, influencera grandement la suite du programme.

Adressons des remerciements à nos partenaires de ce programme, la CAPÉ, l'AMPO, le MAPAQ et l'UPA, qui ont grandement contribué au succès de cette initiative.

Programme de gestion de poids en commun (PGPC)

Ce programme en est à sa neuvième année, et la participation des producteurs à celui-ci est toujours en croissance. En effet, la construction de nouveaux poids en 2018 a fait bondir le nombre de mandataires à 137, comparativement à 124,

l'année précédente. Un volume impressionnant de plus de 874 000 unités a été offert en location par le biais du programme. Ceci démontre que nos programmes ont bien répondu à l'objectif de maximiser notre allocation provinciale en fonction de nos inventaires. En résumé, les unités sont constituées de 240 000 unités de base, de 300 000 unités en provenance du programme ODT (par lequel les producteurs doivent échanger leur quota régulier), et d'un nombre additionnel d'unités déterminé par les membres du conseil d'administration, en fonction de notre inventaire et de notre émission de quota en lien avec notre allocation nationale prévue et en place.

Production

En 2018, le cheptel de poules poudeuses s'élevait à 5,4 millions de têtes pour une production de plus de 138 millions de douzaines d'œufs (incluant la production ODT). La conversion des systèmes de logements conventionnels en systèmes alternatifs se poursuit et, à ce jour, ce sont près de 40 % des poules qui sont désormais logées dans ces derniers. 78 % des œufs ont été vendus pour le marché de table, alors que 22 % ont été dirigés vers la transformation. Près de 85 000 poudeuses sont toujours réservées au programme PSP1, qui vise à satisfaire une partie du contrat du Produit industriel de spécialité. Pour compléter ce contrat, nous atteignons maintenant le nombre de 295 150 poudeuses en quota ODT. Le programme de Produit industriel de spécialité répond bien aux objectifs de tous les intervenants et on peut le qualifier, sans se tromper, de réel succès.

Gestion des œufs inaptes à l'incubation

En 2018, le programme a permis d'acheminer 37 209 boîtes de 15 douzaines d'œufs inaptes à l'incubation au produit industriel, soit une diminution de 33 % comparativement à l'année précédente (55 171 boîtes de 15 douzaines). La baisse de ce volume a créé un déficit qui pourrait nous inciter à rediscuter des contributions avec les producteurs d'œufs d'incubation pour l'année 2019.

Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

Une séance exceptionnelle du SCVQ, qui s'est tenue au mois d'août 2018, a permis la vente de 30 543 unités de quota. Le volume d'unités offertes à la séance de 2018 correspond à une année record depuis la mise en place des nouvelles modalités en 2015. Le quota négocié lors de cette séance provenait de quatre vendeurs et 102 acheteurs se sont partagés ces unités. Ces derniers ont ainsi pu obtenir des volumes variant de 186 à 337 unités par acheteur, selon leur situation. En effet, selon les modalités en vigueur, les acheteurs détenant moins de 28 000 unités de quota sont priorités et obtiennent une part plus importante. Puisqu'en date du 1^{er} novembre 2018, aucun vendeur n'avait soumis d'offre de vente de quota, la séance du SCVQ prévue pour le 15 mars 2019 a été annulée.

Consolidation des entreprises

De nouveau, en 2018, le Programme de consolidation des entreprises a permis de distribuer, sous forme de prêt, plus de 4171 unités de quota aux producteurs de moins de 28 000 unités qui ont acquis du quota par le biais du SCVQ. Par conséquent, ce sont 67 entreprises qui ont pu bénéficier d'un prêt de quota, ce qui permet de rentabiliser leur acquisition plus rapidement. Rappelons que le programme est offert à toutes les entreprises qui possèdent moins de 28 000 unités de quota. Il s'agit d'un prêt de quota, sans frais, pour une période de cinq ans. Après cette période, une ponction de 20 % par année du quota est appliquée.

Salmonella enteritidis (SE)

La Fédération est heureuse d'annoncer que ses programmes de salubrité à la ferme combinés au travail de l'ensemble de la filière permettent de limiter les épisodes de SE. En effet, aucun cas n'a été répertorié dans les trois dernières années. De tels résultats ne seraient pas obtenus sans les efforts constants de l'ensemble de la filière. Il ne faut pas baisser les bras, puisque les attentes des consommateurs sont extrêmement élevées en matière de salubrité.

Programme de certification COSPOC

En 2018, tous les maillons de la chaîne de production ont maintenu leur certification au Programme COSPOC (Contrôle optimal de la salubrité dans la production d'œufs de consommation). L'organisme de certification mandaté pour cette norme est le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

L'année 2018 a été une année de transition, alors que le conseil d'administration de la Fédération a pavé la voie à une simplification des processus de certification. Le programme de salubrité provincial, le COSPOC, a été intégré au programme de salubrité national PDPT pour devenir le PDPT+. Fusionné lors des audits et de la tenue de registre au programme de bien-être animal, il fait en sorte que les producteurs québécois ne recevront, à compter de mai 2019, qu'un seul audit annuel pour les deux programmes, et tous les registres nécessaires seront conservés dans un seul et même cartable, afin d'éviter toute duplication inutile. Les inspecteurs des POC procéderont aux audits internes deux années sur trois, alors que NSF International, une firme nationale d'auditeurs indépendants, sera responsable des audits externes, une année sur trois.

Fabrication de vaccins

La stabilité caractérise encore une fois la production d'œufs aux fins de vaccins, dont le volume demeure inchangé. En 2018, 562 000 poules pondeuses étaient essentiellement réservées à la production d'œufs destinée à la fabrication de vaccin, et environ 25 % de la production est réalisée en Ontario.

Bien-être animal

Le bureau de normalisation du Québec (BNQ) est le certificateur pour le Programme de bien-être des poules pondeuses. Cette année, 133 sites québécois ont été certifiés dans le cadre de cette norme.

En parallèle, de manière à refléter les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses publié en 2017, la FPOQ a analysé et commenté les travaux des POC en ce qui concerne la mise à jour du programme de soins des

animaux et le protocole de mesurage des systèmes de logement non conventionnel. Ces travaux mèneront à une nouvelle mouture du programme de soins des animaux au Canada, qui sera appliqué de manière uniforme d'un océan à l'autre, afin de rassurer nos partenaires et acheteurs.

Recherche

La Fédération a collaboré à plusieurs projets de recherche au cours de l'année 2018, dont voici les principaux :

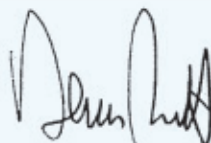
- Confirmation des fausses pondeuses (DMV) en élevage à l'aide d'un échographe
- Étude de prévalence de la bronchite DMV
- Validation de la méthode du bilan alimentaire
- Projet d'enrichissement des œufs en vitamine D
- Technologie d'extraction des IgY d'œufs de poules
- Technique de purification de la phosvitine
- Répercussions des systèmes de logements alternatifs sur la santé des poules

Les projets en lien avec la bronchite *Delmarva* sont terminés, et les résultats ont été dévoilés lors de l'assemblée extraordinaire de novembre dernier. Les conclusions ont montré que l'échographie permet de diagnostiquer la présence d'oviductes cystiques chez la poulette. Toutefois, cette technique, qui exige beaucoup de manipulation, est peu adaptée aux troupeaux de grande taille.

Par ailleurs, le projet concernant le bilan alimentaire a permis de confirmer que cette méthode est satisfaisante pour estimer la production de phosphore d'un lieu d'élevage. La Fédération a bon espoir que cette nouvelle approche pourra à terme être utilisée comme solution de rechange à la caractérisation des fumiers, lorsque le Règlement sur les exploitations agricoles sera révisé.

Implication auprès des POC

Cette année encore, la Fédération a contribué à plusieurs comités techniques des POC. Le Comité de production a notamment eu pour mandat de préciser la portée du nouveau programme de soins aux animaux (PSA) en fonction des normes du code de 2017. Le Comité AFP s'est également réuni à quelques occasions, afin de tenter de rafraîchir l'entente qui nous lie aux autres provinces. En outre, le Comité sur la transition et le CDP s'est rencontré à plusieurs reprises et poursuit ses efforts afin de convenir d'un processus qui vise à reconnaître le coût de production des systèmes enrichis, tout en équilibrant le prix de rachat et en favorisant un mouvement des œufs optimal à travers le Canada. Des résultats détaillés, attendus pour le printemps 2019, vous seront communiqués en temps et lieu. Le Comité de recherche continue de financer quelques très bons projets, dont un nombre grandissant de producteurs canadiens sont tenus informés par les POC, par le biais de dépliants ou de résumés informatifs.



Denis Frenette
Directeur général adjoint

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Marie-Isabel Martineau

Directrice marketing



MARKETING

Dans l'actualité, on ne cesse de parler des différentes tendances en alimentation. Force est de constater que l'œuf fait partie des tendances « positives » de 2018-2019. L'œuf est favorablement accueilli par le consommateur comme source de protéine de haute qualité, pour ses valeurs nutritives, pour sa polyvalence et, bien entendu, pour son faible coût. En effet, les résultats compilés par la firme Nielsen confirment une hausse des ventes au détail au Québec de 7,1 % en 2018 et ce, toutes catégories d'œufs confondues. Dans la catégorie des œufs classiques, c'est 8,4 % d'augmentation. Au niveau national, le portrait est tout aussi positif avec une augmentation de 6 % (toutes catégories) et de 6,2 % dans la catégorie des œufs classiques. La vente d'œufs oméga-3 est en diminution tant au niveau national (-2,3 %) qu'au Québec (-22,8 %). Pour ce qui est des œufs de spécialité, les ventes sont en hausse de 11,6 % au pays et de 12,5 % au Québec.

Les producteurs d'œufs québécois ont la cote!

Le consommateur d'aujourd'hui a un intérêt marqué pour la production agricole; il désire en savoir plus sur les modes de production des agriculteurs. Les producteurs d'œufs du Québec répondent aux attentes du consommateur, en transmettant leur savoir-faire de diverses façons :

- Le Centre d'interprétation de l'œuf

Un incontournable pour faire vivre une expérience unique aux consommateurs. Les producteurs ambassadeurs ont participé en grand nombre à plusieurs événements partout en province, afin de partager leur réalité, leur mode de vie et leur passion, et ce, en interaction directe avec les consommateurs.

- Œuf.ca : les familles

Il s'agit de vidéos expliquant à l'internaute le travail quotidien d'un producteur d'œufs au Québec. Jusqu'à présent, près d'une soixantaine de vidéos ont été créées et peuvent être vues sur le site web de la Fédération, au grand plaisir des internautes.

- Facebook : « Producteurs à l'honneur »

Sur la page Facebook Les œufs du Québec, la série Producteurs à l'honneur présente, de façon régulière, une famille de producteurs d'œufs. C'est une très belle façon de faire découvrir la production d'œufs aux adeptes des médias sociaux. Résultat : beaucoup de commentaires positifs et de partages!

Le Bistro à coco

Notre remorque promotionnelle, le Bistro à coco, est un outil hors pair pour démontrer la polyvalence de notre produit et les diverses façons de l'apprêter au quotidien. Dirigé par notre chef Stéphane Fontaine, le Bistro à coco sillonne le Québec pendant la période estivale et participe à de nombreux événements, pour faire déguster des recettes originales mettant en valeur les œufs du Québec.

Une autre version du Bistro à coco est également présente au Stade Saputo, sous forme de concession alimentaire. Elle est en activité lors des 20 matchs à domicile de l'Impact de Montréal. L'offre alimentaire proposée par notre bistro diffère grandement de celle de nos compétiteurs sur place, puisque nous offrons des repas santé constituant une option alimentaire avantageuse et moins dispendieuse, ce qui est perçu positivement et engendre un accroissement de la demande.



MARK COMM



Des partenariats sportifs

Le sport et les œufs vont de pair, c'est un match parfait! Au fil du temps, nous avons bâti divers partenariats qui font accroître la notoriété des œufs. Différents types de visibilité nous sont offerts selon le partenaire. Que ce soit au Centre Bell, avec les Canadiens de Montréal; au Stade Saputo, avec l'Impact de Montréal; dans les universités francophones québécoises avec le football (le Rouge et Or de l'Université Laval, les Carabins de l'Université de Montréal et le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke); ou avec Kim Boutin, triple médaillée olympique en patinage de vitesse sur courte piste; ou encore avec Valérie Grenier, skieuse alpine et athlète olympique, les œufs du Québec sont très bien représentés dans le sport d'élite.

Implications sociales

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec s'implique auprès de différents organismes et fondations qui lui tiennent à cœur et dont la mission rejoint les valeurs de celles des producteurs. La Fondation OLO, le Club des petits déjeuners du Québec, Leucan, La Tablee des chefs, la Fondation Laurent Duvernay-Tardif, ne sont que quelques exemples des causes que la Fédération tient à soutenir.

Nos objectifs en 2019

L'année 2019 sera tout aussi active. Outre nos associations avec nos partenaires du milieu sportif, d'autres objectifs seront mis de l'avant :

- Intégrer les œufs du Québec dans les habitudes alimentaires quotidiennes des consommateurs (non seulement au déjeuner, mais aussi à d'autres moments de la journée);

- Rejoindre les milléniaux (les consommateurs de demain) et les sensibiliser aux bienfaits et aux avantages des œufs dont ils ne pourraient se passer;
- Faire connaître, à grande échelle, la famille de producteurs à l'origine de chaque œuf du Québec, grâce au code de traçabilité imprimé sur la coquille de l'œuf, qui répond ainsi à la tendance actuelle d'achat local.

De très beaux défis et une très belle année nous attendent!

COMMUNICATIONS

Médias sociaux

L'année 2018 aura été sans contredit une année performante pour nos différentes plateformes web, Instagram, Facebook, Twitter, Pinterest et YouTube. C'est notre page Facebook (Les œufs du Québec) qui génère le plus d'interactions et constitue notre meilleur véhicule de communication. Notre page est suivie par plus de 25 500 adeptes, dont 83 % sont des femmes de plus de 25 ans.

Nos publications les plus performantes sont indéniablement les concours. Trois concours ont eu lieu à différents moments de l'année, soit à la Saint-Valentin, à Pâques et durant l'été. À eux seuls, ils ont rejoint plus de 1,2 million d'internautes. Notre page Facebook est interactive, et nous sommes toujours à l'affût des dernières tendances qui nous permettent d'interagir de façon toujours plus efficace avec l'internaute.

Site Internet oeuf.ca

Notre site Internet oeuf.ca est la source d'information par excellence sur les œufs du Québec. Son achalandage est toujours en progression : nous avons dépassé le nombre de 500 000 visiteurs uniques (509 697), soit 10,5 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. Le nombre de pages vues a lui aussi augmenté de 11 % pour atteindre 818 049 pages vues. En moyenne, le nombre de visiteurs par jour est de 1613 internautes, de 1560 en semaine à 1744 la fin de semaine. Des chiffres qui traduisent une performance digne de mention!

Les exigences des internautes en ce qui a trait à la mobilité et à l'accessibilité à l'information sur un appareil mobile (téléphone) sont de plus en plus grandes. En 2015, seuls 35 % de nos visiteurs utilisaient leur appareil mobile pour accéder à notre site. En 2018, soit 3 ans plus tard, c'est 59 % de nos visiteurs qui accédaient à oeuf.ca depuis un appareil mobile, une augmentation de 24 %. Il est à noter que les consultations provenant d'un ordinateur fixe ont diminué de 20 %. Il faut donc s'assurer de rester à l'affût des habitudes de navigation des internautes, afin de les rejoindre en tout temps, et sur toutes les plateformes.

MARKETING COMMUNIC

Les trois pages les plus visitées par les internautes sont :

- 1) La foire aux questions
- 2) Les recettes
- 3) L'œuf

Notre foire aux questions attire beaucoup de visiteurs et les questions les plus consultées sont les suivantes : « Pendant combien de temps puis-je conserver les œufs ? » et « Comment puis-je savoir que mes œufs sont frais ». Notre site œuf.ca répond à toutes les questions de façon claire, afin de bien renseigner l'internaute, particulièrement en ce qui entoure la production de l'œuf.

Afin de maintenir nos acquis au niveau du trafic web, nous effectuerons au courant de l'année 2019 une petite refonte des fonctionnalités de référencement ainsi qu'une légère adaptation visuelle qui mettra en évidence le concept du code de traçabilité de l'œuf. Le but est de s'assurer que le site œuf.ca soit toujours considéré par les consommateurs québécois comme le site de référence pour les œufs.

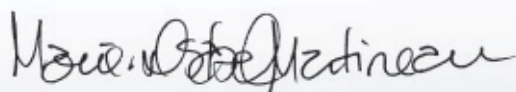
Les dossiers chauds dans les médias

16

Les médias d'information ont traité de plusieurs dossiers reliés aux œufs, entre autres celui du Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO), suite à la renégociation de l'ALÉNA, et ceux de la politique bioalimentaire et du nouveau Guide alimentaire canadien. La Fédération a toujours été proactive et offre aux journalistes des entrevues sur demande et, au besoin, publie des communiqués de presse.

Nos objectifs en 2019

Un des objectifs de l'année 2019 sera de démontrer aux consommateurs que les producteurs d'œufs du Québec sont responsables et à l'écoute des enjeux sociétaux. Le développement durable, qui deviendra un enjeu au sein du secteur des œufs de consommation, sera donc un sujet d'actualité important.



Marie-Isabel Martineau

Directrice marketing



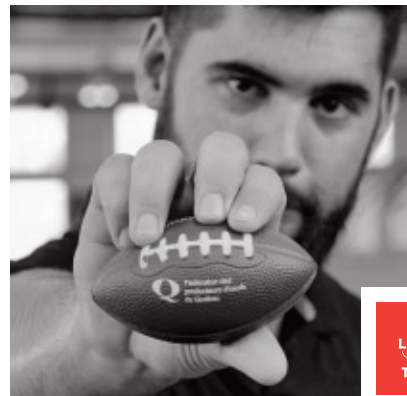
IMPLICATIONS SOCIALES 2018

Les oeuvres auxquelles nous contribuons :



Et plus de 50 autres organisations québécoises !

Nos partenaires:



17



REJOIGNEZ-NOUS SUR INTERNET !



Site Internet oeuf.ca



Facebook facebook.com/quebecoeuf



Pinterest pinterest.com/oeufquebec



Twitter twitter.com/oeufquebec



YouTube youtube.com/oeufquebec



Instagram instagram.com/oeufquebec



Google+ google.com/+oeufquebec

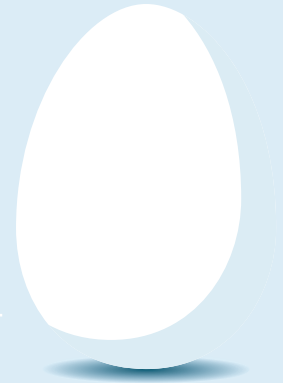


FAITS SAILLANTS DE LA PRODUCTION D'ŒUFS AU QUÉBEC

STATISTIQUES 2018

Production totale d'œufs

1 657 733 628

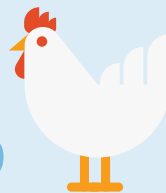


Nombre de producteurs

157

Nombre de poules pondeuses

5 205 142



Dons (œufs)

1 000 000

Nombre d'œufs pondus par poule

318



Quota moyen (poules pondeuses) par entreprise

32 188



Prix moyen d'une douzaine au détail (classiques blancs calibre gros)

2,88 \$

Nombre d'œufs acheminés à la transformation

368 227 980



Unités de quota vendues

30 543

Prix payé par douzaine aux producteurs (classiques blancs calibre gros)

1,96 \$



Prix des œufs aux transformateurs

0,81 \$



Pourcentage de la production canadienne



19,7 %

Part des œufs oméga-3 vendus au Québec

3,4 %



Part des œufs de calibre gros vendus au Québec

74 %

Part des œufs acheminés à la transformation

21,7 %

Nombre de poules Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel (PSPI)

86 750



Nombre de poules Programme d'œufs destinés à la transformation (ODT)

295 150

Part des œufs classiques vendus au Québec

94,1 %



Part des œufs de spécialité vendus au Québec

5,9 %



Autosuffisance de la production au Québec

86 %



Fonds investis en recherche

112 697 \$

STATISTIQUES DÉTAILLÉES

Nombre de producteurs, de poudeuses, quota moyen et production totale, Québec, 1975 à 2018

Année	Nombre de producteurs	Nombre de poudeuses (quota en production)	Quota moyen par producteur	Production totale (douzaines)
1975	392	3 771 040	9 620	71 649 760
1980	277	3 535 392	12 763	67 172 448
1985	201	3 205 752	15 949	60 909 288
1990	164	3 032 465	18 491	64 894 751
1995	132	3 002 140	22 743	68 448 792
2000	112	3 310 857	29 561	78 467 311
2007	106	3 594 380	33 909	89 823 556
2008	103	3 599 380	34 945	89 948 506
2009	103	3 661 048	35 544	91 489 589
2010	104	3 761 415	36 167	93 997 760
2011	107	3 823 733	35 736	97 275 768
2012	108	3 917 599	36 274	99 663 719
2013	108	4 008 978	37 120	101 988 400
2014	108	4 165 725	38 572	105 976 044
2015	113	4 338 581	38 395	110 373 501
2016	130	4 679 780	35 998	119 053 603
2017	141	4 991 447	35 400	126 982 412
2018	157	5 205 142	32 188	138 144 469

Source : FPOQ

Nombre de quota par région, Québec, 2009 à 2018

Régions syndicales		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Est du Québec	Est du Québec	32 397	33 394	45 507	47 123	48 130	55 595	77 012	107 591	118 251	116 919
	Québec/Beauce	926 603	956 337	886 675	905 281	932 662	928 355	974 707	1 092 102	1 221 709	1 240 122
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	134 861	140 950	150 143	150 895	158 365	167 010	180 729	186 093	199 250	206 964
	TOTAL	1 093 861	1 130 681	1 082 325	1 103 299	1 139 157	1 150 960	1 232 448	1 385 786	1 539 210	1 546 005
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	281 281	285 961	300 468	308 099	333 063	334 112	349 059	230 242	246 812	192 211
	Saint-Hya./Saint-Jean-Vall.	1 391 483	1 487 457	1 559 343	1 598 137	1 620 080	1 672 729	1 717 174	1 759 521	1 904 681	1 841 754
	TOTAL	1 672 764	1 773 418	1 859 811	1 906 236	1 953 143	2 006 841	2 066 233	1 989 763	2 151 493	2 033 965
Deux rives	Rive-Nord	144 073	154 067	167 284	171 171	170 850	172 398	158 580	268 621	315 960	365 516
	Nicolet/Sherbrooke	750 350	703 249	714 313	736 893	745 828	838 726	886 030	1 035 610	984 784	1 090 050
	TOTAL	894 423	857 316	881 597	908 064	966 678	1 011 124	1 044 610	1 304 231	1 300 744	1 455 566
TOTAL GÉNÉRAL		3 661 048	3 761 415	3 823 733	3 917 599	4 008 978	4 165 725	4 338 581	4 679 780	4 991 447	5 053 536

Source : FPOQ

Nombre de producteurs par région, Québec, 2009 à 2018

Régions syndicales		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Est du Québec	Est du Québec	4	4	5	5	6	6	8	8	8	8
	Québec/Beauce	31	31	29	30	29	27	29	33	38	41
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	5	5	5	5	5	6	6	7	8
	TOTAL	40	40	39	40	40	38	43	47	53	57
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	8	8	8	9	9	10	10	10	11	14
	Saint-Hya./Saint-Jean-Vall.	31	32	36	35	35	34	35	39	40	43
	TOTAL	39	40	44	44	44	44	45	49	51	57
Deux rives	Rive-Nord	6	7	7	7	7	7	6	12	12	13
	Nicolet/Sherbrooke	18	17	17	17	17	19	19	22	25	30
	TOTAL	24	24	24	24	24	26	25	34	37	43
TOTAL GÉNÉRAL		103	104	107	108	108	108	113	130	141	157

Source : FPOQ

Quota moyen par producteur par région, Québec, 2009 à 2018

Régions syndicales		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Est du Québec	Est du Québec	8 099	8 349	9 101	9 425	8 022	9 266	9 627	13 449	14 781	14 615
	Québec/Beauce	29 890	30 850	30 575	30 176	32 161	34 384	33 611	33 094	32 150	30 247
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 972	28 190	30 029	30 179	31 673	33 402	30 122	31 016	28 464	25 871
	TOTAL	27 347	27 578	27 752	27 582	28 479	30 288	28 635	29 457	28 991	27 439
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	35 160	35 745	37 559	34 233	37 007	33 411	34 906	23 024	22 437	13 729
	Saint-Hya./Saint-Jean-Vall.	44 887	46 483	43 315	45 661	46 288	49 198	49 062	45 116	47 617	42 831
	TOTAL	42 891	44 335	42 268	43 324	44 390	45 610	45 916	40 607	42 186	35 684
Deux rives	Rive-Nord	24 012	22 010	23 898	24 453	24 407	24 628	26 430	22 385	26 330	28 117
	Nicolet/Sherbrooke	41 686	41 368	42 018	43 347	43 872	44 143	46 633	47 073	39 391	36 335
	TOTAL	37 268	35 722	36 733	37 836	38 195	38 889	41 784	38 360	35 155	33 850
TOTAL GÉNÉRAL		35 544	36 167	35 736	36 274	37 120	38 572	38 395	35 998	35 400	32 188

Source : FPOQ

Nombre de producteurs, quota total et moyen, par strate et par région, par nombre de poules 2018

Régions syndicales			moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 à 99 999	100 000 et plus	TOTAL
Est du Québec	Est du Québec	Producteurs	1	-	-	6	1	-	-	8
		Quotas	612	-	-	92 498	23 809	-	-	116 919
		Quota moyen	612	-	-	15 416	23 809	-	-	14 615
	Québec/Beauce	Producteurs	3	1	5	10	14	7	1	41
		Quotas	1 269	2 456	41 041	150 189	425 163	457 237	162 767	1 240 122
		Quota moyen	423	2 456	8 208	15 019	30 369	65 320	162 767	30 247
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Producteurs	1	-	2	1	3	1	-	8
		Quotas	285	-	13 125	18 548	101 204	73 802	-	206 964
		Quota moyen	285	-	6 563	18 548	33 735	73 802	-	25 871
	TOTAL	Producteurs	5	1	7	17	18	8	1	57
		Quotas	2 186	2 458	54 166	261 235	550 176	531 039	162 767	1 561 839
		Quota moyen	433	2 458	7 738	15 367	30 565	66 380	162 767	27 401
Ouest du Québec	Outaouais-Laurentides/ Abitibi-Témiscamingue	Producteurs	4	-	3	3	3	1	-	14
		Quotas	1 341	-	27 103	34 228	75 855	53 684	-	192 211
		Quota moyen	335	-	9 034	11 409	25 285	53 684	-	13 729
	Saint-Hyacinthe/ Saint-Jean-Valleyfield	Producteurs	1	4	1	9	18	6	4	43
		Quotas	653	16 915	5 840	134 578	572 147	389 149	722 472	1 841 754
		Quota moyen	653	4 229	5 840	14 953	31 786	64 858	180 618	42 831
TOTAL	Producteurs	5	4	4	12	21	7	4	57	
	Quotas	1 994	16 915	32 943	168 806	648 002	442 833	722 472	2 033 965	
	Quota moyen	399	4 229	8 236	14 067	30 857	63 262	180 616	35 684	
Deux rives	Rive-Nord	Producteurs	-	-	-	4	8	1	-	13
		Quotas	-	-	-	60 594	248 956	55 966	-	365 516
		Quota moyen	-	-	-	15 149	31 120	55 966	-	28 117
	Nicolet/Sherbrooke	Producteurs	3	-	2	5	10	10	-	30
		Quotas	1 593	-	14 302	63 531	270 155	740 469	-	1 090 050
		Quota moyen	531	-	7 151	12 706	27 016	74 047	-	36 335
TOTAL	Producteurs	3	-	2	9	18	11	-	43	
	Quotas	1 593	-	14 302	124 125	519 111	796 435	-	1 455 566	
	Quota moyen	531	-	7 151	13 792	28 840	72 403	-	33 850	
GRAND TOTAL	Producteurs	13	5	13	38	57	26	5	157	
	Quotas	5 753	19 371	101 411	554 166	1 717 289	1 770 307	885 239	5 053 536	
	Quota moyen	443	3 874	7 801	14 583	30 128	68 089	177 048	32 188	
	% producteurs	8,3 %	3,2 %	8,3 %	24,2 %	36,3 %	16,6 %	3,2 %	100 %	
	% quotas	0,1 %	0,4 %	2,0 %	11,0 %	34,0 %	35,0 %	17,5 %	100 %	
ODT	Producteurs	-	1	-	-	4	2	-	7	
	Quotas	-	4 623	-	-	138 682	129 363	-	272 668	
	Quota moyen	-	4 623	-	-	34 671	64 682	-	38 953	

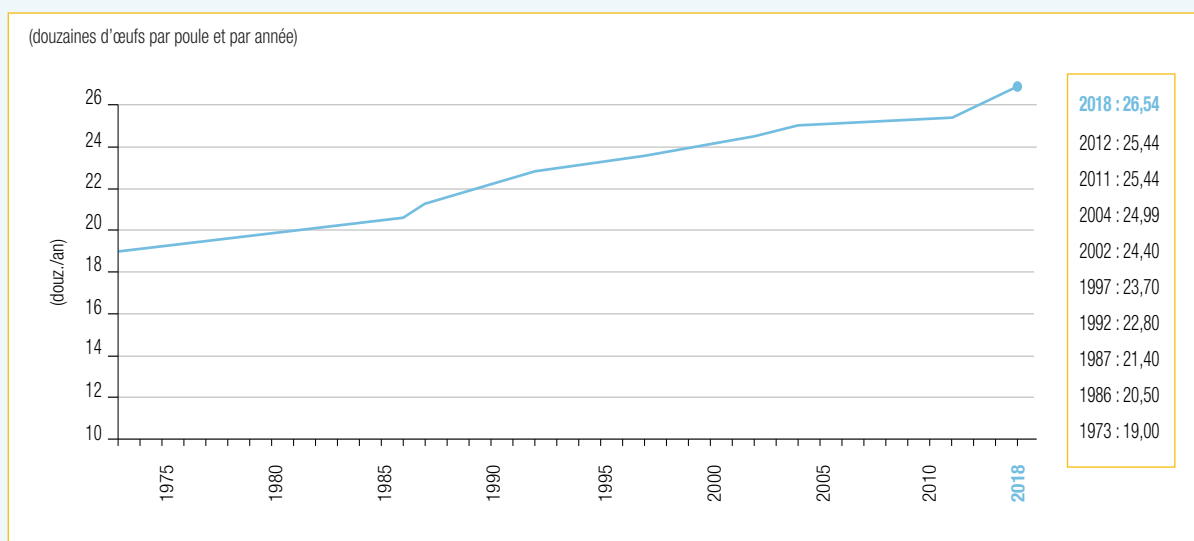
Source : FPOQ

Nombre de producteurs, quota total et moyen par strate de quota par nombre de poules, Québec 2000 à 2018

Année		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 et plus	TOTAL
2000	Producteurs	4	9	13	30	42	14	112
	Quotas	5 112	29 964	98 676	434 610	1 310 382	1 432 113	3 310 857
	Quota moyen	1 278	3 329	7 590	14 487	31 200	102 294	29 561
	% producteurs	3,57 %	8,04 %	11,61 %	26,79 %	37,50 %	12,50 %	100 %
	% quotas	0,15 %	0,91 %	2,98 %	13,13 %	39,58 %	43,26 %	100 %
2005	Producteurs	3	4	13	19	44	20	103
	Quotas	3 312	11 183	99 284	262 642	1 356 874	1 854 360	3 587 655
	Quota moyen	1 104	2 796	7 637	13 823	30 838	92 718	34 832
	% producteurs	2,91 %	3,88 %	12,62 %	18,45 %	42,72 %	19,42 %	100 %
	% quotas	0,09 %	0,31 %	2,77 %	7,32 %	37,82 %	51,69 %	100 %
2010	Producteurs	1	2	18	20	40	23	104
	Quotas	1 738	5 071	134 022	289 289	1 260 085	2 071 210	3 761 415
	Quota moyen	1 738	2 536	7 446	14 464	31 502	90 052	36 167
	% producteurs	0,96 %	1,92 %	17,31 %	19,23 %	38,46 %	22,12 %	100 %
	% quotas	0,05 %	0,13 %	3,56 %	7,69 %	33,50 %	55,06 %	100 %
2018	Producteurs	13	5	13	38	57	31	157
	Quotas	5 753	19 371	101 411	554 166	1 717 289	2 655 546	5 053 536
	Quota moyen	443	3 874	7 801	14 583	30 128	85 663	32 188
	% producteurs	8,3 %	3,2 %	8,3 %	24,2 %	36,3 %	19,7 %	100 %
	% quotas	0,1 %	0,4 %	2,0 %	11 %	34 %	52,5 %	100 %

Source : FPOQ

Taux de ponte au Canada, 1973 à 2018



Source : Producteurs d'œufs du Canada

Certification au programme BEPP, 2018

	2018
ENTREPRISES CERTIFIÉES	131

En cours d'années, le BNQ a poursuivi l'attribution de certificat aux entreprises visitées par les employés de la FPOQ dans le cadre du Programme de bien-être des poules pondeuses (BEPP)

Source : FPOQ

Certification au programme COSPOC, 2018

	2018
SITES CERTIFIÉS	170

En cours d'année, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a poursuivi l'attribution de certificats aux entreprises visitées par les employés de la Fédération dans le cadre de la certification du programme COSPOC (Contrôle optimal de la salubrité dans la production d'œufs de consommation).

Source : FPOQ

Volume d'œufs destinés à la transformation, Québec, 2009 à 2018

(boîtes/année)

Année	Volume d'œufs déclarés	Œufs échangés	Œufs à la transformation
2009	1 084 920	303 904	781 016
2010	1 295 073	259 199	1 035 874
2011	1 211 488	388 306	823 182
2012	1 145 878	282 754	863 124
2013	1 168 794	254 516	914 278
2014	1 280 235	254 058	1 026 177
2015	1 364 809	220 858	1 143 951
2016	1 730 625	213 384	1 517 241
2017	1 976 335	199 753	1 776 582
2018	2 387 960	342 249	2 045 711

Source : FPOQ

Visites officielles des représentants de la FPOQ, Québec, 2018

	2018
Interventions pour décomptes	474
Interventions pour tests de qualité	183
Interventions pour tests de salmonelles (pondeuses)	1 358
Interventions pour tests de salmonelles (poulettes)	744
Interventions pour les tests d'antibactériens	442
Interventions chez les classificateurs	58
Interventions chez les transformateurs	5
Suivi Bien-être des poules pondeuses	68
Suivi COSPOC	68
Enquêtes auprès des producteurs hors contingent	80
AUTRES	259
TOTAL DES INTERVENTIONS	3 739

Source : FPOQ

Nombre de producteurs fournissant des œufs pour la production de vaccins

	2016	2017	2018
ONTARIO	1	1	1
QUÉBEC	5	5	5
TOTAL	6	6	6

Source : FPOQ

23

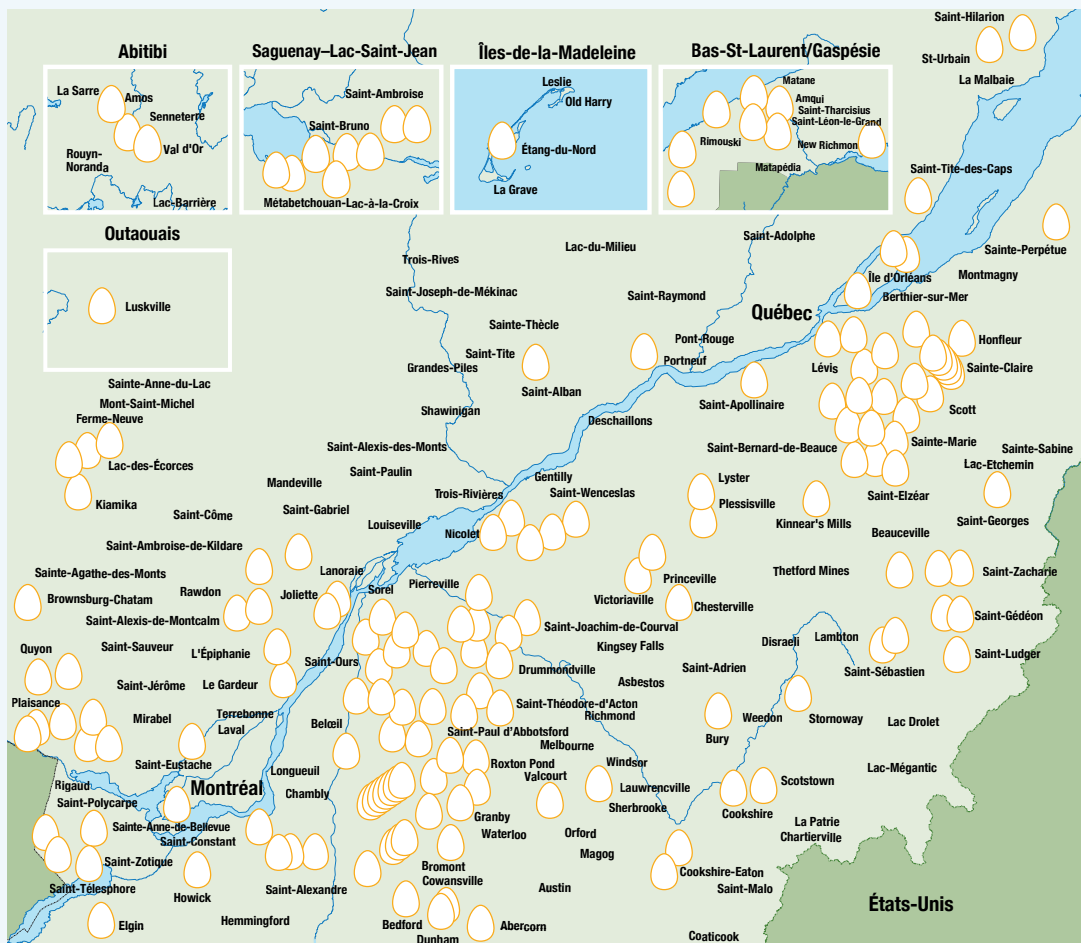
Répartition du prix payé par douzaine d'œufs selon le calibre, 2008 à 2018

(prix par douzaine)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Calibre											
Extra gros	1,69 \$	1,63 \$	1,70 \$	1,82 \$	1,91 \$	1,96 \$	1,92 \$	1,90 \$	1,85 \$	1,95 \$	1,96 \$
Gros	1,69 \$	1,63 \$	1,70 \$	1,82 \$	1,91 \$	1,96 \$	1,92 \$	1,90 \$	1,85 \$	1,95 \$	1,96 \$
Moyen	1,55 \$	1,49 \$	1,54 \$	1,66 \$	1,75 \$	1,80 \$	1,75 \$	1,69 \$	1,64 \$	1,74 \$	1,75 \$
Petit	0,98 \$	0,94 \$	1,02 \$	1,12 \$	1,26 \$	1,32 \$	1,28 \$	1,26 \$	1,21 \$	1,31 \$	1,32 \$
Pee-wee	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$
B	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$
C	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$

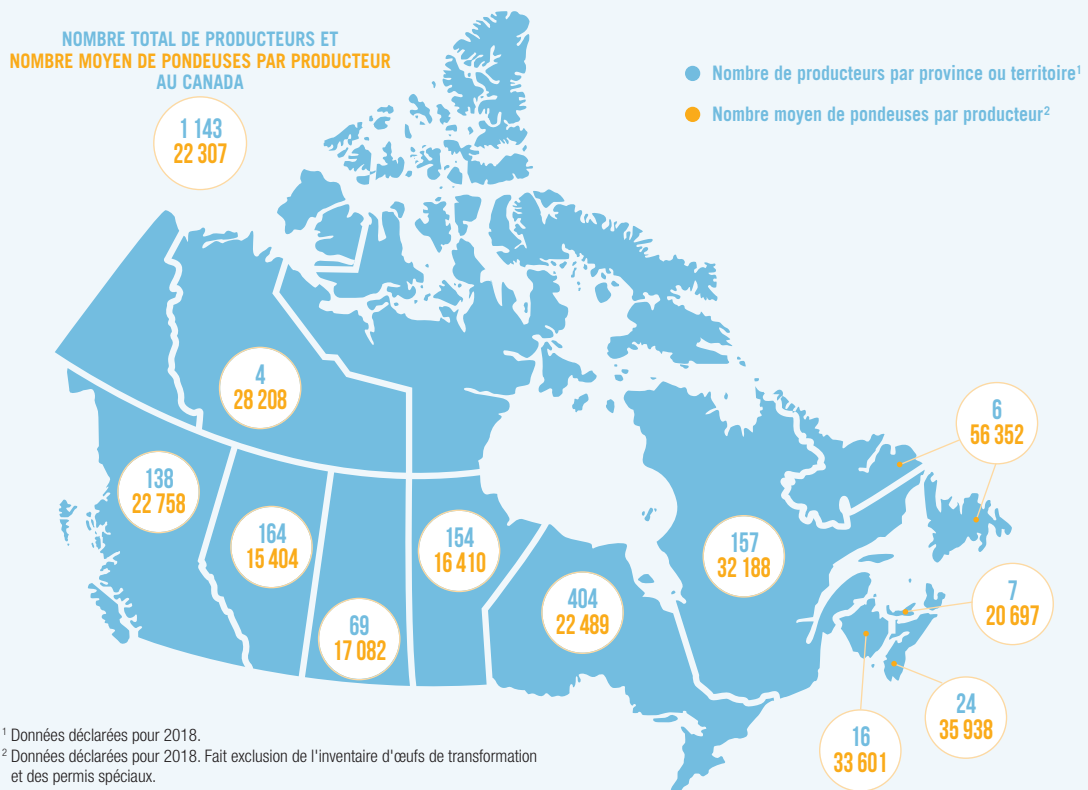
Ce tableau montre, sur une période de 10 ans, la répartition du prix payé aux producteurs pour une douzaine d'œufs classiques blancs selon le calibre.

Source : FPOQ

Emplacements géographiques des pondoirs du Québec



Nombre de producteurs et taille moyenne des troupeaux par province et territoire



Source : FPOQ

